



Accusé injustement de vol sur mon lieu de travail mais hors temps

Par **christine27**, le **28/12/2008 à 15:00**

bonjour,rnrnje suis hotesse d'accueil dans une grande distribution, une animatrice m'a donné des bons de réductions a valoir sur les chocolats mais lorsque je suis passe en caisse pour régler mes courses hors de mes heures de travail j'ai donné ces bons de réductions à la caissière qui me les a pris et déduit de mes courses sans avoir acheter de chocolat, je suis accusé de vol mise à pied immédiate depuis 1 semaine est ce légal?rnrnmerci de me répondre car je suis convoquée ce jour à 10heures30rnrnencore merci

Par **christine27**, le **30/12/2008 à 18:31**

bonsoir,rnrnje n'ai toujours pas de réponse à mon problème pouvez vous m'aider SVP

Par **cesar**, le **30/12/2008 à 18:57**

en toute franchise,oui,ça peut etre consideré comme du vol!mais franchement,faut etre vache pour prendre des sanctions pareilles pour si peu!bon courage

Par **cesar**, le **30/12/2008 à 19:06**

essayez de proposer un remboursement,je suppose que ça ne monte pas haut comme somme,si vous tenez à votre boulot,c'est la marche à suivre.sinon,essayez de trouver un autre job,les patrons sympas existent,et evitez ce genre de gestes à l'avenir.par contre remerciez la personne qui vous a "balancé" avant de partir.

Par **christine27**, le **30/12/2008** à **19:16**

bonsoir,rnrnla somme était de 14 euros et j'ai déjà proposé de rembourser cette somme mais mon directeur n'en a pas tenu compternrnje précise encore que j'étais hors travail j'avais pointé ma sortie j'étais donc considérée comme une simple cliente et plus sous la subordination de mon employeurrrnmerci de me répondre

Par **cesar**, le **30/12/2008** à **21:04**

il n'y a pas d'heure legale pour ce qui peut etre qualifié" d'utilisaton frauduleuse"de bon de reduction ,et le fait de le faire sur son lieu de travail peut-etre considéré comme un facteur aggravant.en general,les grandes surfaces ne sont pas réputées pour "faire du social",desolé,mais si cela se limite a un sanction provisoire,ce sera deja pas mal.quittez plutot ce milieu,qui est fait de requins prêts a tout pour leurs carrieres.